



**HAL**  
open science

## Marques et instances de la consécration en architecture

Véronique Biau

► **To cite this version:**

Véronique Biau. Marques et instances de la consécration en architecture. Les Cahiers de la recherche architecturale / Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, 1999. halshs-01711487

**HAL Id: halshs-01711487**

**<https://shs.hal.science/halshs-01711487>**

Submitted on 21 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

novembre 1999

2/3

Les cahiers

de la

recherche  
architecturale  
et urbaine

# Métiers

éditions  
du patrimoine 

# Marques et instances de la consécration en architecture

VÉRONIQUE BIAU

La très large majorité des architectes reste aujourd'hui, en France, hors du système de consécration de la profession (distinctions, publications, expositions, postes-clés et commandes valorisantes). Cette forte stratification symbolique est fondée sur un système de définition des élites qui conjugue les actions de la critique architecturale, de la promotion étatique de la qualité architecturale, des organismes professionnels et des médias grand public.

Il est communément admis, depuis quelques années, que l'architecture française a connu un renouveau au tournant des années quatre-vingt : renouveau de son expression, en particulier dans les constructions publiques, renouveau de nombre de ses doctrines, renouveau des concepteurs qu'elle met en avant. Que ce soit pour se féliciter de son existence ou pour en faire la critique, les articles évoquant ce renouveau le rattachent bien souvent à l'émergence d'un nouveau « star system » de l'architecture<sup>1</sup>. Il semble en effet que le groupe professionnel ait vu se constituer en son sein une nouvelle élite symbolique<sup>2</sup>, tout à la fois délimitée et relativement consensuelle. Les architectes ont tous en tête une liste d'une cinquantaine de noms qui se retrouvent de façon récurrente dans la presse spécialisée, les publications d'ouvrages monographiques, les expositions, les attributions de prix, l'occupation de certains postes-clés et les résultats de concours d'architecture publique. Même un observateur extérieur qui ne connaîtrait pas précisément la production contemporaine et se refuserait à porter un jugement à son propos pourrait citer quelques noms d'architectes dont il a entendu parler dans la presse ou à la télévision et qui, de ce fait, sont pour lui plus ou moins consciemment associés au talent et à la qualité.

1. On peut se reporter à la préface de Patrice Goulet au catalogue de l'exposition *40 architectes de moins de 40 ans*, Paris, IFA-Le Moniteur, 1991, ou à des articles de la presse générale comme celui de François Chaslin, « La France en chantier ou les nouvelles lumières de la ville », *le Nouvel Observateur*,

11-17 décembre 1987, ou encore « L'architecture fait courir l'homme de la rue » de Sybille Vincendon, *Libération*, 14 octobre 1991.

2. Dans la mesure où, en architecture, la réussite symbolique ne coïncide pas nécessairement pas avec la réussite économique, on emploie ici l'expression d'« élite symbolique » pour bien spécifier la forme de réussite professionnelle à laquelle on s'attache.

D'où provient cette célébrité d'un petit groupe d'architectes aux yeux de leurs confrères et des spécialistes d'architecture mais aussi plus généralement du grand public ? Quelles instances, quels événements en définissent les bénéficiaires ? Quelles sont les étapes qui mènent à la consécration en architecture actuellement ? C'est à ces questions que nous allons nous attacher ici, en tentant d'étayer l'analyse de ce processus par une mise à plat de ses éléments constitutifs, c'est-à-dire par le recensement des architectes qui en font l'objet, et un

traitement statistique des corrélations qui s'instaurent entre les marques et les instances contribuant à la consécration architecturale.

## Listings et tableaux d'honneur

La première tâche du chercheur face à l'apparente émergence d'une nouvelle élite architecturale est de tenter le plus objectivement possible d'en vérifier l'existence ; ce n'est que dans un deuxième temps qu'il peut tenter de la

### Des indices statistiques pour décrire le système de consécration

Pour manier avec plus de facilité la masse importante de données réunies, nous avons dû produire deux indices de base :

- un indice du potentiel de consécration des modalités de consécration observées (que l'on nommera indice P) ;
- un indice de notoriété individuelle pour les architectes (que l'on nommera indice N).

En effet, à partir du tableau élaboré, le premier comptage que l'on est tenté de faire est celui du nombre d'unités de consécration obtenues par chaque individu, un « indice d'occurrence ». Mais celui-ci a un inconvénient majeur : il met à équivalence toutes les modalités de consécration listées ici. Or être lauréat des Grands Prix

nationaux n'a pas la même valeur que faire l'objet des *Albums de la jeune architecture*, par exemple.

Pour obtenir un indice plus « pondéré » à appliquer à chaque variable de consécration, on a considéré qu'une consécration est d'autant plus puissante que les architectes qui l'obtiennent sont peu nombreux, d'une part, mais aussi que ces architectes lauréats sont fortement reconnus par ailleurs, ce qui se traduit par une forte occurrence dans le tableau. Cela revient à calculer l'indice P d'une consécration C, à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Indice P} = \frac{\text{somme des occurrences individuelles de tous les lauréats de la consécration C}}{\text{nombre de lauréats de la consécration C}}$$

Ainsi par exemple, le fait d'avoir une notice dans le *Who's Who*, ce qui concerne 168 individus cumulant à eux tous 852 occurrences dans la base, est affecté d'un indice P égal à  $852 / 168$ , soit 5,07.

Cet indice P établi pour chacune des modalités de consécration répertoriées, on peut alors attribuer à chaque individu un indice N de notoriété, calculé par l'addition des « points » que lui donnent les différentes consécration qu'il a obtenues.

Par exemple, un architecte qui aurait obtenu le PAN (indice P = 3,03), aurait été exposé dans l'exposition des *40 architectes de moins de 40 ans* (indice P = 4,11) et aurait fait l'objet d'une monographie (indice P = 10,25), serait affecté d'un indice N égal à  $3,03 + 4,11 + 10,25$ , soit 17,39.

3. Voir V. Biau, *Comment se faire connaître et accéder à la commande ; stratégies du paraître chez les architectes*, Paris, Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH), rapport de recherche du Plan construction et architecture, ministère de l'Équipement et du Logement, juillet 1994.

4. On fait allusion ici aux travaux d'Annie Verger sur les avant-gardes artistiques : « Le champ des avant-gardes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 88, 1991, pp. 3 à 40, « L'art d'estimer l'art ; comment classer l'incomparable ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 66-67, 1987,

définir et de caractériser les processus qui la génèrent. C'est dans ce double objectif que nous avons élaboré une base de données recensant les principaux événements qui interviennent dans la notoriété des architectes français contemporains. Une enquête par entretiens semi-directifs<sup>3</sup> nous a aidés à définir ces événements qui comptent dans les « stratégies du paraître » des architectes. Par ailleurs, un certain nombre de travaux sociologiques portant sur des processus de stratification symbolique dans des champs voisins (milieux artistiques, monde universitaire, avocats, journalistes, etc.) nous ont inspiré la prise en compte de critères complémentaires<sup>4</sup>. Ce sont en définitive 85 modalités de consécration qui sont prises en considération, relevant de quatre grandes catégories : a) les publications diverses (articles de revues d'architecture, articles de presse, monographies, etc.) parues à propos de tel ou tel architecte ; b) les expositions présentant leurs projets ou réalisations ; c) les prix et les formes comparables de distinction ; d) l'accès pour les architectes à des postes-clés dans la formation, l'évaluation ou la promotion de leurs pairs. Le repérage et la synthèse des noms des individus nés après 1900, Français ou ayant exercé en France, ayant fait l'objet de l'une de ces 85 modalités de consécration au moins une fois depuis 1968, conduit à une liste de 2685 architectes.

La base de données que l'on va commenter ici se présente donc comme un tableau à double entrée comportant 2685 lignes correspondant aux individus cités et 102 colonnes. Les 85 premières indiquent l'obtention ou non, par les architectes, des modalités de consécration observées ; les 17 dernières résument les principales caractéristiques de leur biographie, quand on a pu se procurer ces informations<sup>5</sup> : leur année de naissance, l'année et l'école dans laquelle ils ont obtenu leur diplôme, l'année de leur inscription à l'Ordre des

architectes, leur localisation professionnelle, etc. Bien sûr, l'une des caractéristiques de cette base, qui a des conséquences sur les méthodes statistiques qui lui sont appliquées, est l'importance du nombre des « vides » : les architectes y figurent dès qu'ils ont obtenu une des 85 distinctions listées. C'est le cas de 1566 d'entre eux, qui n'apparaissent que ponctuellement, soit parce qu'ils ne sont encore qu'en tout début de carrière, soit parce que les raisons pour lesquelles ils ont fait l'objet d'une première distinction ne les amènent pas à en enchaîner une deuxième ; quant à l'individu qui apparaît avec le plus grand nombre d'occurrences (il s'agit de Jean Nouvel), il ne cumule que 34 des 85 types de consécration relevés.

### **La concentration des marques du prestige sur quelques noms**

L'existence du « star system » trouve, dans la distribution statistique de ces occurrences, une illustration claire : ainsi, 2 % des architectes contenus dans cette base se partagent 14,1 % des distinctions qui la définissent. Encore raisonne-t-on là comme si toutes les occurrences dans ce tableau étaient équivalentes, en d'autres termes comme si l'obtention d'un Grand Prix national d'architecture équivalait au succès aux Programmes d'architecture nouvelle (PAN) ou à l'European, comme si faire l'objet de quelques articles dans les quatre grandes revues d'architecture équivalait à avoir une monographie éditée sur sa personne et son œuvre, comme si avoir une rubrique dans le *Who's Who* équivalait à être cité dans un grand journal de la presse quotidienne.

En pondérant ces occurrences selon leur poids réel dans l'ensemble du système de consécration<sup>6</sup>, ces mêmes 2 % cumulent alors plus de 24 % des points de notoriété de l'ensemble des 2685 architectes considérés. Et il ne faut pas

pp. 105 à 121 ; ou encore à l'ouvrage de Nathalie Heinrich sur la consécration artistique : *la Gloire de Van Gogh ; essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Minuit, 1991. Des démarches en certains points comparables à la nôtre se trouvent aussi, entre autres, dans *Homo Academicus*, de Pierre

Bourdieu, Paris, Minuit, 1984, sur le monde universitaire ; dans *Chicago Lawyers ; the Social Structure of the Bar*, de John Heinz et Edward Laumann, Evanston (Illinois), Northwestern University Press, 1994, sur les avocats ; ou dans *l'Élite des journalistes*, de Rémy Rieffel, Paris, PUF, 1984.

5. On a eu recours à l'annuaire des architectes élaboré par l'Ordre des architectes pour connaître la localisation des architectes dont on n'avait que le nom et le prénom. On a ensuite sollicité les différents conseils régionaux de l'Ordre pour leur demander les informations nécessaires sur chacun des archi-

tectes identifiés dans leur région. Dans leur quasi-totalité, les conseils régionaux ont bien voulu rechercher ces informations dans leurs fichiers et nous les fournir. Nous souhaitons les en remercier ici.

6. On a été amené pour cela à créer deux indices : un premier indice qui pon-

dère les modalités de consécration selon leur poids effectif dans le système global de consécration ; un deuxième indice qui s'applique aux individus et caractérise leur position dans une échelle de la reconnaissance professionnelle et de la notoriété médiatique (voir encadré ci-contre).

## Sources et formes de la consécration architecturale

	a. publications	b. expositions	c. prix	d. postes
1. système de la critique architecturale	<ul style="list-style-type: none"> <li>articles dans les revues d'architecture</li> <li>monographies</li> <li>dictionnaires d'architectes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expositions monographiques, collectives ou thématiques à l'IFA, au CCI, au Pavillon de l'Arsenal...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix du Moniteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>comités de rédaction des revues</li> </ul>
2. instances étatiques de promotion de la qualité architecturale			<ul style="list-style-type: none"> <li>Albums de la jeune architecture (AJA)</li> <li>PAN</li> <li>Grands Prix nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>architectes-conseils (ministère, MIQCP)</li> <li>jurys AJA, PAN</li> <li>enseignants</li> <li>corps d'architectes en charge du patrimoine (BCPN, ACMH)</li> </ul>
3. organisations représentatives de la profession			<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix de Rome</li> <li>prix de l'Académie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>conseil national de l'Ordre</li> <li>académie d'Architecture</li> <li>Institut (Académie des beaux-arts)</li> </ul>
4. médias grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>articles dans les quotidiens</li> <li>dictionnaires et encyclopédies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>salons internationaux de l'architecture</li> </ul>		

terre de vue que cette population de 2685 architectes représente déjà une catégorie très particulière de praticiens : elle forme probablement pas le dixième de l'ensemble des architectes-concepteurs agissant en leur nom (seul ou en association), qui exercent ou ont exercé sur tout ou partie de la période 1968-1995 prise en compte ici.

C'est donc à un phénomène d'extrême concentration des marques de la reconnaissance et du prestige au sein du champ de l'architecture et de ce fait à la désignation d'une élite très circonscrite et d'autant plus puissante que l'on assiste. Mais comment s'élaborent ces « cotes » différentielles des architectes, en constante évolution les unes par rapport aux autres ?

## Quatre catégories

### d'instances

À l'observation des événements et des postes qui contribuent à forger les réputations architecturales, il ressort que la stratification symbolique des architectes en France découle de l'interaction de quatre catégories d'instances, très étroitement imbriquées. On n'entrera pas ici dans les nuances que devrait préserver la délimitation respective de ces catégories d'instances ni sur les chevauchements partielles des unes sur les autres. L'on distinguera, quitte à être un peu caricatural : 1) le système de la critique architecturale ; 2) les instances étatiques de promotion de la qualité architecturale, qui empruntent au système de la critique quelques-uns de ses moyens d'action ; 3) les organisations et réseaux représentatifs de la profession ; 4) les médias destinés au grand public. Le tableau ci-contre résume les principales formes de distinction et / ou de reconnaissance professionnelle par lesquelles ces quatre instances interviennent dans le système de consécration.

## Le système de la critique architecturale

Assez similaire dans son fonctionnement à celui de la critique artistique, il agit essentiellement par le moyen de publications, d'expositions et de prix. Les revues spécialisées consacrent dans leurs pages une place importante à la présentation de projets et de réalisations récentes<sup>7</sup>. Mais la production architecturale est toutefois beaucoup plus abondante que ce que peuvent présenter ces revues mensuelles ou bimestrielles, et la sélection des projets présentés tend à être « positive » : les rédacteurs de ces revues trouvent inutile, et inconfortable, de présenter des réalisations qu'ils trouvent mauvaises, et de les critiquer. Ils préfèrent publier des œuvres consensuellement appréciées, surtout si la notoriété de leur concepteur peut contribuer à attirer le lectorat. Pour cette raison, le seul fait de faire l'objet d'une publication peut généralement être considéré comme un « bon point » de la critique. Il y a bien sûr une hiérarchie des publications : des « grandes » revues<sup>8</sup> et des revues de moindre tirage, de simples articles isolés mais aussi des dossiers, des portraits, des entretiens qui donnent à l'architecte une place plus remarquable. Les architectes peuvent être cités dans des publications « anthologiques » comme *l'Année d'architecture du Moniteur*<sup>9</sup>, ils peuvent avoir des rubriques dans des dictionnaires d'architectes, ils peuvent enfin faire l'objet de monographies.

Les expositions concernent moins d'architectes que les publications : les expositions monographiques, s'attachant à un seul architecte ou à une seule équipe, comme celles qui peuvent se tenir à l'Institut d'architecture (IFA), au centre Georges-Pompidou ou à la galerie Arc-en-Rêve de Bordeaux sont les plus distinctives. Mais il n'est pas indifférent, en particulier pour un jeune architecte, de figurer dans une exposition collective ou thématique comme celle des *40 architectes de moins de 40 ans* (IFA, 1991), celles des *Architec-*

7. On a pu recenser 5651 articles présentant des projets ou des réalisations d'architectes français, en France ou à l'étranger, ou d'architectes étrangers en France entre 1969 et 1995 dans les quatre revues suivantes : *l'Architecture d'aujourd'hui*, *Techniques et Architecture*, *Architecture intérieure*-

*Créé et Le Moniteur Architecture-AMC*.

8. *L'Architecture d'aujourd'hui*, *Techniques et Architecture*, *Architecture intérieure*-Créé et *Le Moniteur Architecture-AMC* ont chacun des tirages compris entre 15 000 et 25 000 exemplaires.

9. Depuis 1989, les éditions du Moniteur publient annuellement un ouvrage, *l'Année d'architecture*, tiré à 30 000 exemplaires, rassemblant les réalisations jugées significatives de l'année écoulée, et parmi lesquelles seront désignées celles dont l'auteur recevra l'un des Prix du Moniteur.

tures publiques qui ont été, comme la précédente, accompagnées de catalogues et de publications, ou dans une exposition permanente comme celle du Pavillon de l'Arsenal à Paris.

Le système de la critique architecturale joue enfin un rôle explicite de consécration quand il attribue des prix : les Prix du Moniteur, dont l'initiative revient au groupe de presse du même nom, en sont les exemples les plus illustratifs.

### Les instances étatiques chargées de la promotion de la qualité architecturale

Au cours des années 1970-1980, la politique de promotion d'une « bonne et jeune architecture », selon l'expression de Marie-Hélène Contal<sup>10</sup> a amené l'État à adopter un rôle incitateur dans la désignation de l'architecture et des architectes « de qualité ». Des instances ont été créées spécialement dans cet objectif, que ce soit le Plan construction en 1972, qui lance les PAN en 1974, ou la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques<sup>11</sup> (MIQCP) en 1977, chargée de « proposer les mesures permettant de supprimer les listes et les procédures d'agrément des architectes [et de] contribuer à la promotion et au renouvellement des concepteurs chargés de constructions publiques ». Puis, en 1979, la Direction de l'architecture et de l'urbanisme lance les *Albums de la jeune architecture* pour favoriser l'accès à la commande publique de jeunes architectes remarquables, alors que l'année suivante voit l'instauration de l'Institut français d'architecture pour promouvoir et diffuser la culture architecturale. Les Grands Prix nationaux (d'architecture, de critique architecturale, d'urbanisme et d'art urbain, et de promotion de l'architecture), dont la création s'échelonne de 1975 à 1989, accompagnent cette politique. L'administration dispose aussi en son sein de corps d'architectes,

autorisés à poursuivre leur activité de conception mais assurant pour elle des fonctions d'enseignement ou de conseil (architectes-conseils du ministère de l'Équipement, puis de la Culture, architectes-consultants de la MIQCP, qui viennent s'ajouter au corps en déclin des architectes des bâtiments civils et palais nationaux (BCPN) et à celui des architectes en chef des monuments historiques (ACMH). La forte implication de l'État dans la production des élites architecturales est une particularité française, qu'accompagne le souci constant dans notre pays de faire des constructions publiques une production-modèle pour l'ensemble de l'activité de construction.

### Les organisations représentatives de la profession

La profession dispose de deux types d'instances pour la représenter dans ses intérêts à la fois matériels et symboliques. D'une part demeurent deux instances issues de la tradition académique : cinq architectes siègent dans une section « Architecture » à l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France<sup>12</sup> ; une autre académie, l'académie d'Architecture, d'origine plus récente<sup>13</sup>, rassemble 212 membres pour des activités de réflexion et de promotion de la culture architecturale. D'autre part, à ces instances s'est ajoutée en 1943 celle de l'Ordre des architectes avec à sa tête, depuis 1977, un conseil national élu.

Parce qu'elles se posent en porte-parole du groupe professionnel des architectes, en son sein mais aussi à l'extérieur, on peut supposer que ces organisations donnent et reconnaissent aux membres qui sont à leur tête, par élection ou par cooptation, une notabilité voire une notoriété spécifiques<sup>14</sup>. C'est la raison pour laquelle nous avons fait entrer, parmi les formes de consécration en vigueur en architecture, l'accès à ce type de position.

10. Marie-Hélène Contal, « De si bons élèves », catalogue de l'exposition 40 architectes de moins de 40 ans, Paris, IFA-Le Moniteur, 1991.

11. Selon les termes de Raymond Barre dans la circulaire du 20 octobre 1977 portant création de la MIQCP.

12. L'ancêtre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France est l'Académie d'architecture, créée par Colbert en 1671.

13. L'académie d'Architecture a pris la suite, en 1953, de l'ancienne Société centrale des architectes qui avait été fondée en 1840 et avait joué un rôle important dans la définition et l'organisation de la profession.

14. Cette hypothèse s'inscrirait alors dans la logique de fonctionnement du « capital symbolique » tel que le décrit P. Bourdieu dans « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, février 1977, pp. 3 à 43. Cette

forme de légitimité serait octroyée par les participants qualifiés d'un champ à certains de ses membres pour prendre position dans le champ, mais aussi hors de ce champ en son nom.

Parmi leurs diverses activités de réflexion sur la profession et d'orientation de ses modes d'action, les organisations représentatives de la profession peuvent délivrer des prix et distinctions. C'était bien sûr le cas du Prix de Rome, qui était la distinction académique par excellence. Il a été supprimé en 1969 et n'intervient plus sur les réputations architecturales que par le biais de ses derniers lauréats, âgés maintenant d'une soixantaine d'années ou plus. Le Grand Prix de l'Académie des beaux-arts lui a succédé en 1975, s'inspirant de ses critères et de ses types d'épreuve, mais il n'a jamais reconquis le prestige de son prédécesseur. En revanche, les prix et médailles de l'académie d'Architecture ont une forte portée sur le milieu de l'architecture, couronnant bien souvent des architectes parvenus au sommet de leur carrière.

### Les supports d'information destinés au grand public

L'architecture n'intervient en France dans les médias non spécialisés que pour une part très marginale. Les grands journaux de la presse quotidienne nationale ont une rubrique architecturale peu fournie et irrégulière : en relevant les articles parus depuis 1978 à propos d'un architecte ou de l'une de ses réalisations, on n'a pu constituer qu'un corpus de 238 articles portant sur 122 architectes<sup>15</sup>. Cependant, la notoriété publique des architectes passe aussi par leur citation dans des annuaires spécialisés comme le *Who's Who*, dont l'édition de 1996 répertorie 168 architectes, ou dans des encyclopédies comme le *Quid*, qui dresse un tableau d'architectes « célèbres » parmi lesquels figurent 77 architectes contemporains français ou construisant en France. L'initiative éphémère des Salons internationaux d'architecture, avec cinq sessions annuelles de 1988 à 1992, a pu aussi,

par sa vocation à élargir le public de l'architecture à des profanes, contribuer à former ou à confirmer l'existence d'une élite médiatique d'architectes.

### La consécration, des logiques combinées

Sur la base des relevés et des comptages que nous avons pu faire des architectes qui apparaissent dans ces diverses modalités de consécration, il est intéressant d'analyser comment les quatre catégories d'instances agissent les unes par rapport aux autres.

On note tout d'abord la très forte inégalité de leur poids relatif dans la désignation de cette élite de 2685 architectes : la part prise par le système de la critique architecturale est largement dominante, puisqu'elle contribue à la définition des élites<sup>16</sup> pour 46 % dans l'ensemble de la période 1968-1995, mais pour 60 % sur les seules années 1990-1995.

C'est ensuite la diffusion en direction du grand public qui joue le second rôle, souvent d'ailleurs en faveur d'architectes déjà désignés comme talentueux par leurs pairs. Les médias grand public, dont le poids va croissant depuis les années 80, interviennent actuellement pour 15 % dans la notoriété des architectes.

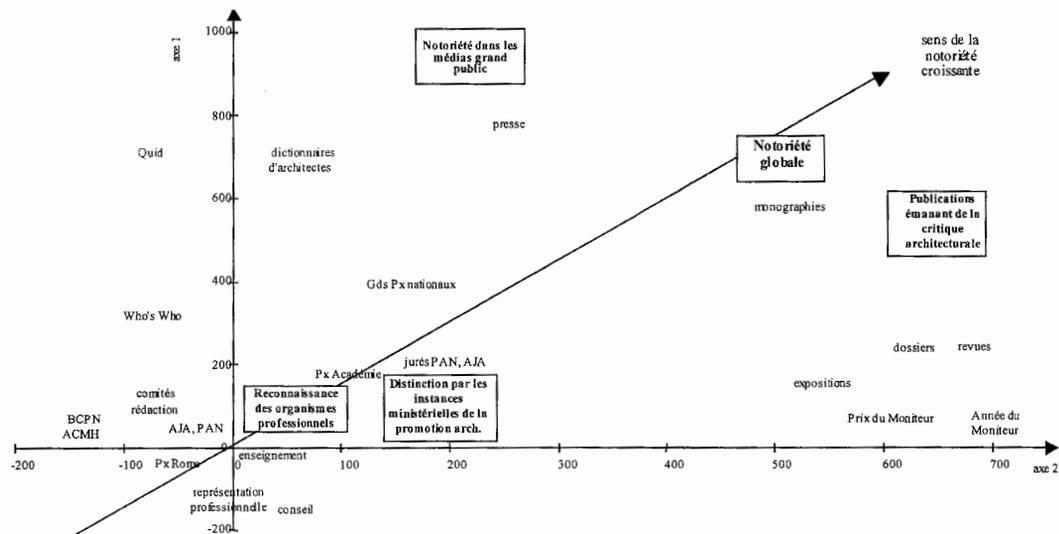
Les instances étatiques de la promotion architecturale jouent quant à elles un rôle fluctuant dans la durée : si dans la période 1980-1984 elles contribuent pour 43 % aux « points » de notoriété des architectes, ce rôle va en s'affaiblissant au cours des dix années suivantes, passant respectivement à 31 % puis 10 %, peut-être à cause de la spécialisation qu'elles adoptent en matière de promotion de jeunes architectes. Si la raison en est celle-ci, ce ne sera que dans quelques années que l'on pourra évaluer l'impact réel de cette action sur l'ensemble du groupe professionnel.

15. Articles parus dans *le Monde*, *le Figaro* et *Libération* et compilés dans la série « artistes, architectes » de la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou.

16. Ces valeurs sont calculées en effectuant la somme des indices P du

potentiel de consécration (voir note 5) de l'ensemble des variables relevant de chacune des quatre instances de consécration et en faisant le pourcentage de leur poids dans l'ensemble, période par période, puis sur l'ensemble des vingt-cinq ans analysés.

## La construction de la notoriété des architectes



Quant aux instances officielles de représentation de la profession enfin, leur rôle est mineur mais stable, autour des 10 % de participation à la désignation des élites.

L'analyse factorielle des correspondances permet de donner une image globale du système de consécration tel qu'il fonctionne actuellement, en mettant en relation les unes par rapport aux autres, non seulement les formes de consécration (publications, expositions, prix et postes), mais aussi les instances dont elles sont issues : le système de la critique, les instances étatiques chargées de la promotion de la qualité architecturale, les organismes représentatifs de la profession et les médias grand public. Le plan factoriel (voir le graphique ci-contre) montre l'importance du rôle que jouent la critique spécialisée d'une part, les médias grand public de l'autre, pour contribuer à la notoriété globale d'un architecte, celle-ci apparaissant comme la résultante des deux, plus influencée par la critique toutefois. Proches de l'origine des axes, les prix et distinctions délivrés par les organismes représentatifs de la profession apparaissent d'un faible poids dans l'ensemble du système de consécration. Le prix de l'académie d'Architecture joue désormais un rôle plus important que le Prix de Rome et couronne des architectes dont le profil est comparable à celui des lauréats des Grands Prix nationaux ou à celui des jurés des concours du PAN-Europan et des *Albums de la jeune architecture*. Parce qu'elle intervient essentiellement sur les jeunes architectes, l'action de promotion des instances ministérielles est elle aussi dotée d'une faible contribution au fonctionnement global du système de consécration. On note toutefois que cette contribution se situe essentiellement dans l'axe qui définit l'importance de la reconnaissance par la critique spécialisée.

Les formes de consécration qui contribuent le plus fortement à la notoriété globale et mettent les architectes au plus

haut niveau de visibilité sont les articles de presse et les monographies. Ces dernières sont des ouvrages, réalisés le plus souvent par des critiques d'architecture, qui paraissent sur la personne, sur une œuvre ou sur l'ensemble de l'œuvre d'un architecte, à l'initiative d'un éditeur ou suivant la suggestion, éventuellement assortie d'une aide financière à la publication, de l'architecte concerné. Le lectorat de ce type de publication est majoritairement constitué de professionnels ; mais il comporte une part de non-professionnels, intéressés par l'actualité architecturale et attirés par la qualité iconographique de ces ouvrages. Les architectes les plus célèbres de notre échantillon peuvent cumuler cinq, voire six, monographies de ce type. Les articles de presse, quant à eux, trouvent souvent leur origine dans un événement propre à l'activité de la critique architecturale. Un tiers des articles du corpus que nous avons pu analyser est lié à une réalisation mais un peu plus encore s'attache à un architecte sur lequel une exposition vient d'être inaugurée, sur lequel un ouvrage vient de paraître ou qui vient de recevoir un prix.

Du côté de la critique, mais sans lien avec la profession et le grand public, on trouve un ensemble très cohérent de consécration : les revues d'architecture, à travers les articles isolés et les dossiers qu'elles consacrent aux architectes, les expositions, les parutions à visée anthologique de *l'Année du Moniteur* et les lauréats des prix du Moniteur, choisis dans ces anthologies, font « tourner » entre elles un même groupe d'architectes, dont les plus remarquables s'échappent par le moyen des monographies. Les données rassemblées ici ne permettent pas de l'affirmer avec certitude, mais ce groupe semble aussi être celui auquel revient la majorité des commandes publiques. Ce sont du moins celles-ci que présentent largement les expositions, *l'Année du Moniteur* (76 % des 445 projets relevés dans les livraisons de cette

revue sont de maîtrise d'ouvrage publique) et les articles des grandes revues d'architecture (77,5 % de projets et réalisations sur crédits publics sur les 5651 articles de notre corpus).

Aux alentours de l'origine des axes du plan factoriel se trouvent des formes de consécration qui ont en commun de peser d'un faible poids sur la notoriété des architectes, mais pour des raisons que leur analyse détaillée différencie. On trouve un bloc de consécration « traditionnelles » avec le Prix de Rome, qui amenait souvent ses lauréats à un statut d'architecte BCPN, titre qui, avec celui d'ACMH, constitue une voie importante d'entrée dans le *Who's Who*. Nombreux en effet sont les architectes experts auprès des tribunaux, les architectes-conseils du ministère de l'Équipement ou, antérieurement, du ministère de la Construction, les enseignants en France ou à l'étranger, les responsables de missions archéologiques qui ont, comme les architectes des bâtiments civils et palais nationaux et les architectes en chef des monuments historiques, leur notice dans cet annuaire. Dans ce bloc, l'appartenance à des instances professionnelles comme le conseil de l'Ordre, l'académie d'Architecture ou, plus encore, l'Institut de France est fortement valorisée. Un autre bloc, caractérisé essentiellement par l'âge des architectes auxquels il s'attache, est composé de fonctions qui se sont fortement renouvelées en 1968 et de prix instaurés eux aussi dans les dernières décennies. La génération des architectes de 40-50 ans, commençant une trajectoire ascendante dans la notoriété, ont donc de fortes chances de se trouver lauréats de ces prix (les PAN, les *Albums de la jeune architecture* en sont les plus représentatifs), puis titulaires de ces fonctions (enseignement du projet dans les écoles d'architecture, conseil ou consultance pour les instances ministérielles, appartenance aux

comités de rédaction des revues...). Pour ce groupe, c'est la participation à l'évaluation de leurs pairs lors des concours comme ceux des PAN et des *Albums*, mais aussi lors des concours d'architecture publique, qui constitue la sortie « par le haut ».

## Conclusion

On ne peut ici, faute de place, entrer dans toutes les précisions et les nuances que suppose cette approche ; de ce fait, on ne rend pas compte de toutes les articulations et contradictions d'un système de consécration dont l'opacité, même aux principaux intéressés, est l'une des conditions de son efficacité : « Les circuits de consécration sont d'autant plus puissants qu'ils sont plus longs, plus complexes et plus cachés, aux yeux mêmes de ceux qui en participent et en bénéficient (...). Plus la structure en est méconnaissable, plus l'effet de croyance est grand », écrit Pierre Bourdieu<sup>17</sup>.

De ce qui est présenté ici, il nous semble toutefois possible de tirer deux remarques. La première se présente comme une confirmation d'une intuition largement partagée : les publications jouent désormais un rôle déterminant sur la désignation et la visibilité des élites architecturales. Contrairement à ce qui ressortait de l'analyse de Raymonde Moulin et de ses collaborateurs dans l'immédiat après-68<sup>18</sup>, ce ne sont plus tant les titres et les postes, en particulier dans la « technostructure » administrative, qui définissent les élites architecturales mais plutôt l'intensité et la nature de leur présence dans les revues spécialisées, dans l'édition de monographies d'architectes contemporains, dans les rubriques des dictionnaires d'architectes ou encore dans les articles de la presse d'information sur l'actualité architecturale. Comme le note Magali Sarfatti-Larson à propos

17. *Questions de sociologie*. Paris, 1988, p. 205.

18. Voir Raymonde Moulin, Françoise Dubost, Alain Gras, Jacques Lautman, Jean-Pierre Martinon, Dominique Schnapper, *les Architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann Lévy, 1973.

19. Magali Sarfatti-Larson, *Behind the Postmodern Facade. Architectural Change in Late Twentieth-Century America*, University of California Press, 1993.

20. Dans *la Carrière de l'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1986, Annie Jacques rapporte des interroga-

tions similaires, au siècle dernier, sur le rapport de l'œuvre et de son image. Le Congrès international de 1900 statue que « l'œuvre de l'architecte est constituée par les dessins qu'il a tracés, qu'il signe comme auteur et que l'édifice reproduit ; car l'édifice n'est que la reproduction des dessins. »

Mais, dans *À travers les arts*, Charles Garnier note l'irréductibilité de l'architecture aux dessins d'architecture : « Quel que soit le mérite des dessins d'architecture, ils n'ont de signification positive que pour les hommes spéciaux : un projet d'édifice, le plan surtout, bien qu'il comporte tout le sens de la pensée

de l'artiste, ne peut en saisir complètement l'esprit. » C'est cette seconde position qu'adopte Édouard Charton dans son *Guide pour le choix d'un état ou dictionnaire des professions* qui paraît en 1842 : « L'architecte ne peut mettre sous les regards de la foule que des plans inintelligibles pour le plus

des États-Unis, l'architecte tend de plus en plus à paraître aux yeux du public sous les seuls traits du *culture hero*<sup>19</sup>, appelé à prendre des positions provocatrices sur des thèmes débordant largement ceux de l'architecture et à les défendre dans les colonnes de journaux et sur les plateaux télévisés.

Il y a là une évolution qui dépasse le seul champ de l'architecture et affecte bien d'autres aspects de la société : selon une association, voire une confusion, entre le fait d'être connu et celui d'être reconnu, une *aura* particulière s'attache aux personnes et aux événements qui parviennent à entrer dans le système médiatique. Mais en architecture, l'une des conséquences de cette primauté donnée à la confusion visuelle (voire audio-visuelle) de la production, c'est tout qu'à d'autres angles de vue sur cette production, est une tendance à déplacer le débat depuis l'objet architectural — dans la multiplicité de ses dimensions et de ses approches — à la planéité de l'image qui en est véhiculée dans les publications et expositions. Le phénomène semble moins nouveau que cyclique, et l'on a déjà pu voir, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup> et plus récemment<sup>21</sup>, ce type de question agiter le milieu de l'architecture.

À l'issue de cette analyse de la consécration à l'aide d'un outillage statistique qui a ses richesses mais aussi ses limites, la seconde observation est celle d'une progression de la reconnaissance symbolique à travers trois cercles concentriques. Les premières étapes de consécration sont fortement liées en effet au cercle essentiellement parisien des instances ministérielles en charge de la qualité architecturale : effet de labellisation des PAN, Européans et *Albums de la jeune architecture*, rôle des postes d'architectes-conseils du ministère ou de la MIQCP et celui, à un moindre titre, des fonctions d'enseignement. Les personnalités qui se détachent de cette sphère « technostructurelle »

parviennent à s'inscrire dans celle de la critique spécialisée qui leur donne accès à un deuxième niveau de reconnaissance et de notoriété. C'est alors, comme on l'a vu, le début d'un enchaînement d'événements qui s'alimente beaucoup de lui-même et de l'attribution des commandes publiques, et qui fait se succéder de plus en plus intensément les articles et les dossiers dans les revues d'architecture, l'invitation à de grandes expositions et le succès à des prix. Ce n'est que parvenu au stade où l'architecte est amené à faire l'objet de plusieurs monographies que sa notoriété peut atteindre le grand public. C'est alors essentiellement la presse qui assure le support de cette reconnaissance publique et, plus durablement, les dictionnaires d'architectes et d'architecture<sup>22</sup>. Bien que nous n'ayons pas envisagé la consécration architecturale à l'échelle nationale dans ses rapports avec les élites internationales, on peut raisonnablement penser que c'est à cette étape que s'opère le passage de l'une aux autres.

La mise en évidence de la succession des rôles respectifs de l'État, de la critique et des médias grand public dans la formation du prestige architectural confirme, s'il en était besoin, le rôle très spécifique de l'État français dans ce processus. Il lui revient en effet la primeur de la désignation des « jeunes talents », vivier dans lequel puise largement le système de la critique pour alimenter publications et expositions, puis dont les éléments les plus fortement mis en évidence accéderont aux médias non spécialisés. L'État, bien que les données recueillies ici ne nous permettent pas de l'affirmer<sup>23</sup>, semble bien d'ailleurs, avec les grands maîtres d'ouvrage publics, « boucler la boucle » en confiant ses principales commandes aux concepteurs qu'il a contribué à désigner comme les plus talentueux, entretenant de ce fait leur possibilité d'accroître encore leur pouvoir

grand nombre ; avec le recours au dessin, il ne saurait faire apprécier la capacité que par les plans de l'art. »

20. Dans le discours qu'il prononça à l'occasion de la remise du prix Goethe de la ville de Francfort en 1851, Walter Gropius disait : Cette mentalité

mercantile croissante a eu des effets déplorables sur l'architecture contemporaine. La pression en faveur de projets toujours nouveaux et spectaculaires a étouffé la recherche d'un environnement équilibré, harmonieux et humain. Implicitement, on attend de l'architecte qu'il fournisse le projet le plus sur-

prenant possible, pour des motifs de concurrence, et non pas qu'il s'intègre dans son environnement. Le résultat est chaotique et s'oppose à la pluralité des expressions architecturales individuelles qui provient de personnalités diverses toutes attentives à l'image d'ensemble », cité dans Karl Fohrbeck, Dorothea

Fohrbeck, Andreas Johannes, *Beruf Architekt*, Hatje Verlag, 1984.

22. Voir par exemple des ouvrages comme le *Dictionnaire des architectes* de Bernard Oudin, Paris, Seghers, 1983, le *Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine*, de Vittorio

Magnago Lampugnani. Paris, Philippe Sers, 1987, ou encore *l'Encyclopédie illustrée des architectes et de l'architecture*, de Dennis Sharp, Paris, CELIV, 1992.

23. Il ne nous a pas été possible dans cette recherche de tenir compte, comme nous l'aurions souhaité, de l'attribution

matériel et symbolique. Cette remarque rejoint et donne un fondement objectif à la position critique de Bernard Huet qui stigmatise l'excessive implication d'un État « maître des cérémonies » dans le débat architectural, outrepassant son rôle pour intervenir dans la définition idéologique et stylistique de la « bonne architecture »<sup>24</sup>. Mais, ce faisant, l'État contribue probablement, au même titre que les trois autres instances considérées plus haut, à maintenir l'image de l'architecte-créditeur, incarnée par un petit nombre d'entre eux. Et peut-être la profession a-t-elle cruellement besoin, à un moment où sa place au sein du système d'acteurs de la production construite est discutée, de s'attacher à ce qui la distingue de la plupart des autres professions de la construction ?

de commandes publiques par voie de concours, faute d'une source d'information centralisée et exhaustive sur ces concours et sur les lauréats qui s'en dégagent.

24. On reprend ici en substance les propos tenus par Bernard Huet lors de la conférence sur « Les enjeux de la critique architecturale », organisée par la Société française des architectes (SFA), le 13 novembre 1990.

**MÉTIER S**

Alors que se prépare la réforme de la loi de 1977 sur l'architecture, on ne peut plus guère parler de « la profession » d'architecte, mais plutôt « des métiers » de l'architecture ; en outre, la diversité des modes d'exercice sera renforcée dans les perspectives européenne et mondiale. Ce dossier rassemble des travaux de chercheurs français et étrangers qui, par des voies différentes, s'interrogent sur la spécificité du travail architectural, sur l'autonomie du groupe professionnel, sur la division du travail dans le domaine du bâtiment et de la ville, ses liens avec le contexte socio-économique, et avec la puissance publique aux niveaux central et local. Sous la direction de **Roberta Shapiro**, ce numéro réunit des contributions de : **Véronique Biau, Florent Champy, Jacques Allégret, Terttu Nupponen, Roberto Ferretti, Guy Tapie, Bernard Haumont, Robert Prost, David Brain, Christophe Camus, Amine Benaïssa et Frédéric Pousin, Rainier Hoddé**. Par ailleurs, la rubrique « Mélanges » réunit des textes de **Nicolas Nogue** sur le travail des surfaces gauches minces par l'ingénieur Bernard Laffaille, de **Monique Eleb** sur des propositions d'habitat de l'Atbat-Afrique, et de **Pierre Pinon** sur les clients de l'architecte Pâris ; la rubrique « Revue » accueille des notes de lectures, des informations sur les rapports de la recherche architecturale avec l'Extrême-Orient et des actualités de la recherche.



9 782858 223237

Culture  
communication

Ministère

Les Cahiers de la  
recherche architecturale  
et urbaine

ISSN 1296 - 4077

Métiers

n° 2 - 3 - ISBN 2-85822-323-8

Éditions du patrimoine

Diffusion Diff.Édit.

190 F